



Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS
43/45 Rue Breteuil 13006 Marseille
Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE
EN UN SEUL LOT DE VENTE**

D'UN APPARTEMENT ET D'UN BOX GARAGE
dépendant d'un ensemble immobilier
sis à MARSEILLE (13004), 10 rue Sainte Adélaïde,
dénommé « RESIDENCE LE PATIO DES CHARTREUX », bâtiment A,
cadastré section 816 A n°146,
lieudit 13 boulevard Meyer pour 28 a 42 ca,

MISE A PRIX : CENT DIX MILLE EUROS (110.000,00 €)
Avec faculté de baisse du quart puis de moitié
en cas de carence d'enchères

VISITE LE VENDREDI 17 JANVIER 2025 de 11 h 00 à 12 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 29 JANVIER 2025 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13004), rue Sainte Adélaïde, boulevard Saint Bruno et Boulevard Meyer, dénommé « RESIDENCE LE PATIO DES CHARTREUX »,

Cadastré section 816 A n°146, lieudit 13 boulevard Meyer pour 28 a 42 ca,

Ledit ensemble immobilier est édifié au sein d'un ensemble immobilier complexe dénommé « LE PATIO DES CHARTREUX » dépendant du volume numéro UN (1).

Le lot numéro CENT TRENTE-NEUF (139) :

Au sixième étage du bâtiment A, un appartement de type 3 portant le numéro A61 sur le plan et comprenant : un séjour cuisine, un WC, un dégagement, une salle de bains avec WC, deux chambres et une terrasse, Et les 109/10.000èmes des parties communes générales.

Le lot numéro VINGT-QUATRE (24) :

Au deuxième sous-sol, un box portant le numéro 56 sur le plan, Et les 10/10.000èmes des parties communes générales.

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Me VIGNAL, Notaire à MARSEILLE le 23 Novembre 2017, publié au service de la publicité foncière de MARSEILLE 1, le 30 Novembre 2017, volume 2017 P n° 8356.

D'après le procès-verbal de description

Maître Pierre MONTEL, Commissaire de Justice Associé à Marseille, a établi le 25 Janvier 2023 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement situé au 6^{ème} étage se compose d'une pièce principale avec coin cuisine donnant accès à un balcon, d'un hall de dégagement desservant un WC, une chambre et une seconde pièce avec salle de bains attenante.

Le garage est situé au deuxième sous-sol et porte le numéro 56.

Les lieux sont inoccupés. L'appartement a fait l'objet soit de travaux non achevés soit de vandalisme.

Le syndic de la copropriété est la SARL AGENCE PERRIER GIRAUD 273, rue Paradis, 13006 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de 77,64 m².

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Marie DANGUY, mandataire judiciaire à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises domicilié en son étude 2 bis rue de Lorraine à Bobigny (93000),

Agissant en qualité de liquidateur de la société dénommée **SASU ARCHI-DESIGN**, inscrite au RCS de Bobigny sous le numéro 820 566 578 dont le siège social est situé 1 allée Victor Hugo à Clichy-sous-Bois

(93390), prise en personne de son représentant légal domicilié es qualité audit siège,

A ces fonctions nommée par jugement du tribunal de commerce de Bobigny le 28 juin 2023 spécialement autorisé par ordonnance du Juge Commissaire du 6 Septembre 2023 ordonnant la vente aux enchères publiques des biens et droits immobiliers, publiée au SPF de Marseille 3 le 8 Décembre 2023 en marge du commandement de payer valant saisie signifié le 11 Janvier 2023 par Me ASPROMONTE, Huissiers de Justice Associé à BOBIGNY, et publié le 8 Février 2023 volume 2023 S n°28.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Maître Marie DANGUY.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de Maître **Thomas D'JOURNO**, 43/45 Rue Breteuil 13006 Marseille – Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@eklar.com

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 23 décembre 2024.

Me Thomas D'JOURNO
Avocat